



Saint-Charles-de-Bellechasse

Rapport du maire sur la situation financière 2021

Mesdames,
Messieurs,

Ce rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité est l'occasion de faire le bilan des actions passées et des projets en cours, tout en donnant un aperçu des principaux dossiers à venir. Je vous ferai également part de l'état de la rémunération des élu(e)s ainsi que des contrats les plus importants conclus au cours de la dernière année.

ANNÉE FINANCIÈRE 2020

Le rapport financier pour l'année 2020, tel qu'il a été vérifié, fait état de revenus des activités de fonctionnement de 4 485 352 \$, de charges de 4 342 754 \$ pour un excédent de l'exercice de 142 598 \$. Après conciliation à des fins fiscales, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales se chiffre à 37 482 \$. Les avoirs financiers de la Municipalité à la fin de 2020 étaient les suivants :

Surplus affecté assainissement	51 391 \$	Contribution pour fins de parc	6 850 \$
Réserve Développement 279	698 061 \$	Fonds de roulement	150 000 \$
Réserve aqueduc / eau potable	195 441 \$	Réserve entente incendie	41 386 \$
		Surplus non affecté	507 962 \$

ANNÉE FINANCIÈRE 2021

Selon les estimations en regard de l'état des résultats pour l'année 2021, je vous présente les prévisions selon les différents secteurs de la municipalité.

Revenus

Les revenus estimés pour l'année 2021 sont de 4 137 154\$, soit 3,2 % de plus que les prévisions lors du dépôt du budget. La hausse des revenus provient principalement des revenus de taxes, notamment via l'ajout de propriétés au sein du parc de la municipalité, de la vente de terrains résidentiels et de la hausse des montants perçus en mutations immobilières.

Fonctionnement

Le tableau suivant expose l'estimation des résultats pour les activités de fonctionnement, duquel se dégage un déficit projeté, après conciliation, de 377 979\$. Cette situation est principalement due à un effort accru des travaux d'entretien dans plusieurs services et via le transfert de montant vers certaines réserves financières.

Secteur d'activités	Budget	Dépenses projetées	Surplus (déficit)
Administration générale	808 813\$	852 065\$	(43 252\$)
Sécurité publique	584 222\$	562 323\$	21 899\$
Transport	1 121 211\$	1 322 094\$	(200 883\$)
Santé et bien-être	17 600\$	14 340\$	3 260\$
Hygiène du milieu	1 040 313\$	1 076 929\$	(36 616\$)
Aménagement/urbanisme	122 063\$	119 798\$	2 265\$
Loisirs et culture	873 246\$	907 331\$	(34 085\$)
Frais de financement	100 683\$	106 381\$	(5 698\$)
Total après conciliation			(377 979\$)

Immobilisations

Au cours de la présente année, en matière d'immobilisations, nous avons réalisé, entre autres, les projets suivants :

- Achat d'un camion incendie autopompe ;
- Réfection de la toiture à l'Hôtel-de-ville ;
- Réfection du rang de l'Hétrière Est ;
- Réfection de la rue Saint-Thomas ;
- Phase 1 du réaménagement du parc Dion ;
- Remplacement du système de réfrigération à l'aréna ;
- Changement des tapis à l'aréna.

Pour ce qui est de l'estimation des résultats pour les immobilisations, nous prévoyons terminer l'année 2021 avec un surplus budgétaire de 9 706\$. Ce léger surplus est principalement le résultat de la balance de plusieurs projets financés via des subventions ou des règlements d'emprunt.

Au cours des prochaines années, le conseil prévoit mettre en œuvre plusieurs projets dont certains seront inscrits au Budget, d'autres au Programme triennal d'immobilisations. Ces projets sont :

- Augmentation de la production d'eau potable ;
- Remplacement de l'usine d'assainissement ;
- Confirmer le projet de construction d'une école primaire ;
- Avancer le projet de piscine municipale ;
- Réaménagement du Parc Dion ;
- Poursuite du Développement 279 ;
- Amélioration des infrastructures de loisirs.

CONTRATS DE 2021

Je vous présente maintenant les contrats conclus depuis le dernier rapport du maire qui dépassent la somme de 25 000 \$.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
Toiture Métallique	Réfection toiture métallique Hôtel-de-ville	86 912,39 \$
Couvre plancher PA Morin	Remplacement des tapis à l'aréna	49 542,29 \$
Lévesque Construction Inc.	Remplacement système de réfrigération à l'aréna	124 491,06\$
Carl Thibault Inc.	Achat camion autopompe incendie	482 846,71 \$
Groupe Ultima inc.	Renouvellement contrat assurances générales	91 657,00 \$
Construction et Pavage Portneuf Inc.	Travaux réfection Hêtrière Est	1 025 854,22\$
Boucher Lortie Inc.	Conversion bâtiments au gaz naturel	43 205,31\$

RÉMUNÉRATION

Conformément à la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, le traitement des élu(e)s pour l'année 2021 est le suivant :

	Maire	Conseiller		Maire	Conseiller
Rémunération	13 972 \$	4 652 \$	Allocation	6 986 \$	2 327 \$

ANNÉE FINANCIÈRE 2022

Les membres du conseil complèteront l'étude du Budget 2022 au cours des prochaines semaines et détermineront les projets qui seront soumis à la population pour la prochaine année. Nos interventions seront plus ciblées, tant dans notre secteur urbain que rural et ce, en tenant compte de la disponibilité de programmes gouvernementaux ainsi que des besoins particuliers. Nous travaillerons à l'amélioration constante des services destinés à la population tout en visant le maintien d'un compte de taxes raisonnable. Le budget pour l'année 2022 sera adopté lors d'une réunion extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 22 décembre 2021, à 20 h 00, à la salle du conseil municipal. Je vous y invite cordialement. En terminant, je tiens ici à remercier très sincèrement l'ensemble du personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal. Merci à tous pour votre travail et votre dévouement envers les Charléens et Charléennes.

Le maire,



Pascal Rousseau